



# SYNTHESE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 24 septembre 2019 à 18h30

tel : 02.31.27.15.80  
fax : 02.31.23.86.06  
mairie@cagny.fr  
www.cagny.fr

## **AFFAIRES INTERCOMMUNALES**

### **CDC VAL ES DUNES – PLUi (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : PRISE DE COMPETENCE**

Lors du Conseil communautaire du 27 juin 2019, la CDC Val ès dunes a décidé de prendre la compétence Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Cette compétence sera transférée à la communauté, sauf si les communes membres s'y opposent dans les trois mois suivant le vote dans les conditions habituelles de minorité de blocage (au moins 25% des communes représentant au moins 20% de la population).

La commune de Cagny ayant refusé de transférer la compétence PLU à la CDC Val ès dunes en 2017, Madame le maire a souhaité que le Conseil municipal s'exprime sur la minorité de blocage.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité (12 voix *POUR*, 1 *ABSTENTION*) :

- *ne s'oppose pas au transfert de la compétence PLUi à la CDC Val ès dunes,*
- *donne à Madame le maire ou son représentant pouvoir de poursuivre l'exécution de la présente délibération en prenant toutes dispositions nécessaires et notamment en signant les documents s'y rapportant.*